
Nathalie SARLES

Députée de la Loire

Tribune

Monsieur Nicolin a dénoncé la baisse de dotation des collectivités territoriales, preuve selon lui de « l'incapacité d'un Président de la République à tenir ses engagements ». Est-ce par méconnaissance ou démagogie que le Maire de Roanne fait encore preuve d'imprécisions ?

Tout d'abord sur l'annulation de 300 millions d'euros de dotations destinées aux investissements. Cette annulation ne porte que sur des crédits non consommés, c'est-à-dire non engagés. Le territoire de l'arrondissement de Roanne ne sera alors que très peu impacté par cette diminution, l'essentiel des crédits ayant déjà été engagés. Ainsi, Sur la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, la Loire a bénéficié en 2017 d'un peu plus de 7 millions d'euros. La baisse envisagée devrait être de 4.800 €. Le département a bénéficié également de 3,8 Millions d'euros au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local en 2017, dont seulement 5.600€ devraient être supprimés. Voilà pour les faits. Très loin de ce que Monsieur Nicolin qualifie de « régime sec ».

Une diminution des financements publics est toujours vécue comme un moment difficile pour les élus locaux. Cette diminution est justement la preuve que le Président de la République a décidé de tenir les engagements pris pendant la campagne et devant nos partenaires européens en matière de trajectoire des finances publiques.

Cessons ce double discours ultra-libéral et anti fonctionnaire tout en demandant systématiquement plus de moyens. Le Président de la République s'est engagé dans un processus de diminution de la pression fiscale et des dépenses publiques afin de redonner du pouvoir d'achat aux français et dans un souci d'efficacité économique. Voilà la politique qu'il faut mener, pragmatique, efficace et loin de toute démagogie dont les anciens politiciens professionnels avaient le secret.

Nathalie SARLES
Députée de la Loire